

Réunion du Conseil Municipal du 30 octobre 2024

PROCES-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 octobre à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ERNEST, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Membres présents :

ASTIER Elisabeth, BAC Jean-Jacques, BOMBAL Philippe, BORIE Jean-Philippe, BRUEL Nicole, ERNEST David, DEFILQUIER SOUBRIER Nadine, LACASSAGNE Thierry, LAROUSSINIE Claude, LAROUSSINIE Marie-Ange, PAUPERT Jérémie.

Membres absents : FERNANDEZ Aurélie, LAROUSSINIE Michel, LIMOUSIN Frédéric, VALET Pierre-Vincent (excusés).

Points à l'ordre du jour :

Garantie d'emprunt pour la construction de pavillons au lotissement des châtaigniers ; Décisions modificatives n°02-2024 - Budget Eau & Assainissement ; Admissions en non-valeur - Budgets Commune et Eau & Assainissement ; Approbation du tableau des chemins ruraux ; Tarifs de l'eau et de l'assainissement ; Renouvellement de la convention la Poste pour l'Agence Postale et questions diverses.

Secrétaire de séance :

Monsieur Jérémie PAUPERT est désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibérations votées par le Conseil Municipal

- Garantie d'emprunt pour la construction de pavillons au lotissement des châtaigniers

Monsieur le Maire présente le contrat de prêt signé entre CANTAL HABITAT et la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la construction des 3 pavillons au lotissement des châtaigniers.

La commune de Prunet accorde sa garantie d'emprunt à hauteur de 50 % du montant total du prêt de 522 695 €, soit 261 347,50 €.

Accord du Conseil Municipal.

- **Décisions modificatives n°02-2024 - Budget Eau & Assainissement**

Ecritures budgétaires sur le budget Eau & Assainissement. Accord du Conseil Municipal.

- **Admissions en non-valeur**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Monsieur le Receveur Municipal l'a informé qu'il n'a pu recouvrer certaines sommes sur les budgets Commune et Eau & Assainissement, il en demande en conséquence l'admission en non-valeur.

Monsieur le Maire indique qu'il ne souhaite pas admettre en non-valeur l'ensemble des sommes transmises et propose au Conseil de Municipal de retenir les sommes suivantes :

- budget Commune : 9,74 €
- budget Eau & Assainissement : 7,77 €

Accord du Conseil Municipal.

- **Approbation du tableau des chemins ruraux**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, dans la poursuite de la procédure relative aux chemins ruraux, d'approuver le tableau récapitulatif de recensement de ces chemins et de le transmettre au Conseil Départemental, comme prévu par la loi dite « 3DS ».

Accord du Conseil Municipal.

- **Tarifs Eau & Assainissement**

Monsieur le Maire indique que les dernières réformes gouvernementales ont annulé l'obligation de transfert de la compétence Eau & Assainissement. Il précise toutefois que pour pouvoir bénéficier des aides de l'Agence de l'eau, il conviendrait d'adhérer à un Syndicat et que le prix de l'eau et de l'assainissement facturé soit d'au minimum 2 €/m³.

Aussi, il propose d'augmenter le prix du m³ d'eau de 1,10 € à 1,12 € ; les frais de pose de compteur d'eau de 600 à 700 € ; et l'abonnement à l'assainissement collectif de 25 à 35 €.

Accord du Conseil Municipal. Voir détail en annexe des tarifs votés.

Monsieur le Maire précise qu'il convient de mener une réflexion sur l'adhésion ou non de la commune à un syndicat pour la gestion de l'eau et/ou de l'assainissement collectif.

- **Renouvellement convention la Poste pour l'agence postale**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la convention avec la Poste pour la gestion de l'agence postale arrive à échéance au 30 avril 2025. L'aide mensuelle actuelle attribuée est de 1 335 €, la durée d'ouverture est de 15h hebdomadaires.

Accord du Conseil Municipal pour le renouvellement de la convention pour une durée de 9 ans dans les mêmes conditions.

Questions diverses

▪ Assignation tribunal judiciaire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'assignation de la commune devant le tribunal judiciaire par Monsieur Robert TERRISSE.

Suite à l'enquête publique sur les chemins ruraux, ce dernier veut faire valoir la prescription trentenaire d'un chemin rural traversant sa propriété.

Monsieur le Maire a pris contact auprès de l'assistance juridique et l'avocat de la commune.

▪ Prévoyance des agents communaux

Monsieur le Maire indique que la commune participe actuellement à hauteur de 20 € / mois (proratisés selon le temps de travail) pour les agents bénéficiant d'un contrat labellisé.

Au vue de l'augmentation conséquente de certains assureurs des agents, il propose d'adhérer au contrat de groupe Collecteam proposé par le Centre de Gestion.

Accord du Conseil Municipal pour solliciter l'avis du prochain Comité Social Territorial.

▪ Salle polyvalente

- Arrêt temporaire des travaux car nécessité de remplacer la poutre métallique actuelle car elle ne permet pas d'assurer la stabilité de l'ouvrage selon le bureau d'études. Coût à chiffrer et nécessité de prendre des avenants au marché public.

- Création d'une commission pour définir les modalités de fonctionnement de la future salle (tarifs, locations, entretien...)

▪ CCAS

Repas du CCAS et distribution des colis à organiser.

Proposition de repousser l'âge d'attribution du colis à 75 ans : Accord du Conseil Municipal.

▪ Demande de soutien financier

- FDSEA du Cantal : organisation d'un congrès.

- Etudiantes IFSI : voyage humanitaire au Cambodge.

Refus du Conseil Municipal.

▪ Divers

- Columbarium : 2 cases disponibles. Proposition de solliciter des devis pour l'ajout de cases ou la création d'un nouveau.

- PAV des 4 routes de Senilhes : début des travaux le 31/10

- Vœux : pas de réception en 2025 du fait de l'indisponibilité de la salle. Cartes à commander

Tour de table

- Épareuse : en panne, difficulté pour trouver des pièces : réflexion à mener (achat groupé avec autre commune ? réparation pour faire des entretiens ? ...)
- Etesia : réparée mais problème d'embrayage. Proposition d'une occasion à 8 000 €
- Tracteur John Deere : joint de culasse à changer
- Cambriolage sur la commune ce jour
- Demande d'un particulier d'une compensation suite à la réfection d'un tournant : refus du Conseil Municipal : dégradation par le particulier lui-même et pas de sollicitation en amont des travaux.
- travaux sur berge route du Maisonial : travaux à venir
- Aqueduc bouché suite à des travaux forestiers à Béteille : contacter le forestier.

Le Maire :
David ERNEST

Le secrétaire de séance :
Jérémie PAUPERT